



DIRECTION DU
SYSTEME D'INFORMATION

POLYNÉSIE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES FINANCES, DE L'ECONOMIE,
en charge de l'énergie, de la protection sociale généralisée,
de la coordination de l'action gouvernementale et des télécommunications
(MEF)

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Marché de
Prestation d'assistance technique au Projet « DECISIONNEL »

LOT 1 : Assistance technique Talend Data Integration

Réf N° : CCTP -TE01029-1

Ce document est la propriété de la Direction du système d'information de la Polynésie française

Sommaire

1. Objet du marché	3
2. Présentation du contexte du marché.....	3
3. Description des prestations demandées.....	4
4. Conditions de réalisation et moyens mis en œuvre	4
4.1. Ressources.....	4
4.2. Accès	5
4.3. Planning	5
4.4. Livrables.....	5
4.5. Qualité de l'intervention	5

1. Objet du marché

Le présent marché a pour objet une prestation d'accompagnement pour la réalisation de « jobs » avec l'outil Talend Data Integration dans le cadre du projet « DECISIONNEL » de la Direction du Système d'Information de la Polynésie française (SDI).

2. Présentation du contexte du marché

La Direction du Système d'Information (DSI) a lancé un projet, nommé DECISIONNEL, qui consiste à mettre en œuvre une architecture et une plateforme technique qui accueillera l'ensemble des projets décisionnels du pays.

La plateforme technique est aujourd'hui opérationnelle et est composée de 3 briques fonctionnelles :

- La brique d'ETL chargée d'extraire les données depuis les diverses sources, de les transformer et de les charger dans l'entrepôt de données, est assurée par l'outil Talend data integration
- La brique de stockage des données est assurée par une base de données SQL server
- La brique de visualisation de données est assurée par Microsoft Power BI

La brique fonctionnelle qui fait l'objet de ce lot est l'outil Talend Data Integration qui a pour mission de charger les données vers la plateforme Décisionnelle (Staging et Datawarehouse). Un traitement réalisé avec cet outil est appelé « job ».

Ces jobs seront utilisés à différents niveaux dans la chaîne de traitement décisionnelle :

- Extraction à partir d'une source de données vers la zone d'accueil de la base de données décisionnelle appelé « Staging Area ». Cette Staging Area est un schéma de base de données proche (voire identique) à la source de données. Son rôle est de réduire le temps d'accès à la base source qui est en général une base transactionnelle du domaine métier et cela dans le but de ne pas interférer avec le fonctionnement opérationnel du métier. Les données stockées dans la SA sont en général purgées une fois qu'elles sont traitées et envoyées dans l'entrepôt.

- Chargement de données de la « Staging Area » vers l'entrepôt de données appelé « Datawarehouse »

- Chargement de données de la « Datawarehouse » vers le « datamart ». La notion de datamart représente un sous-ensemble du « datawarehouse » avec un périmètre réduit qui se focalise sur un besoin d'analyse précis. Dans l'architecture décisionnel, il y a un seul datawarehouse et une multitude de datamarts. Dans le contexte de la Direction du Système d'Information, la création de datamarts est optionnel car il peuvent être remplacé par le jeu de données (« datasets ») définis avec l'outil Power BI.

L'outil Talend Data Integration met en œuvre un mécanisme de déploiement des jobs qu'il faudra respecter pour qu'il puisse fonctionner dans l'environnement mis en place à la Direction du Système d'Informations.

Les jobs sont développés avec une interface appelée Talend Studio dans la version commerciale et Talend Open Studio dans la version communautaire. La version commerciale

Talend Studio est celle qui est employée à la DSI car celle celle qui met en oeuvre le travail collaboratif dans une équipe et qui permet l'automatisation des jobs à partir d'une console d'administration.

La version communautaire **Talend Open Studio** reste compatible avec la version commerciale, mais cette version ne permet qu'un lancement manuel des traitements à partir d'un poste de travail. Le déploiement d'un « job » réalisé avec cette version nécessite de passer par les fonctions d'exportation puis d'importation vers la plateforme cible. En outre cette version ne permet une intégration de certains composants tels que les « joblet » qui sont utilisés à la DSI pour le mécanisme de suivi d'exécution des traitement (en mode Trace Monitor Report) décrit plus loin.

3. Description des prestations demandées

L'assistance technique du prestataire portera sur les interventions suivantes :

- Rédaction de documents de **normalisation** des projets décisionnels (réalisation de jobs Talend pour le chargement dans l'entrepôt de données)
- Conception et normalisation de jobs Talend d'**anonymisation** des informations sensibles contenues dans les bases de données métiers, avant l'export sur le cloud
- **Accompagnement technique** sur la plateforme Talend Cloud
- **Aide à la modélisation**
- Accompagnement recette des jobs Talend
- Expertise Talend, y compris pour des besoins non encore identifiés par la cellule, à concurrence des unités d'œuvre disponibles

Il devra dans ce cadre :

- Réaliser les traitements (jobs) à **partir des besoins identifiés par les métiers** et/ou par la DSI.
- Fournir les jobs de traitement et la documentation associée.
- Assurer un **transfert de compétence** à l'équipe dédiée de la DSI.
- Intégrer les mécanismes de suivi d'exécution défini à la DSI (modèle TMR).
- Aider les équipes de la DSI à **formaliser les spécifications pour les développements futurs de jobs** Talend.

4. Conditions de réalisation et moyens mis en œuvre

4.1. Ressources

Le titulaire désigne nominativement son représentant chargé de la conduite des prestations du marché.

Le titulaire du marché s'engage à fournir au Client un représentant détenant les connaissances et compétences nécessaires à l'accomplissement des tâches décrites dans l'article 3. La personne retenue devra en particulier :

- Posséder une solide expérience de l'outil Talend Data Integration.

Le titulaire du marché s'engage à fournir au Client un représentant ayant les capacités suivantes :

- Rigueur rédactionnelle ;
- Autonomie et esprit d'initiative nécessaires ;
- Respect des plannings de livraison ;
- Intégration facile dans une équipe en mode agile ;
- Force de proposition sur des techniques ou méthodes de développement.

Le Client se réserve le droit de refuser le représentant proposé par le Titulaire. Dans ce cas, il devra en informer le Titulaire par lettre motivée.

4.2. Accès

La prestation peut se faire soit à distance, soit sur site, suivant les besoins exprimés par la Direction du Système d'Information de la Polynésie française, qui fournira, le cas échéant, un accès à ses locaux.

4.3. Planning

Les tâches à réaliser seront définies au fur et à mesure de l'état d'avancement du projet.

Ce planning sera modifiable en fonction de l'exécution des tâches.

4.4. Livrables

Chaque livrable est remis sur support papier (si applicable) ainsi que par voie électronique.

4.5. Qualité de l'intervention

Le titulaire devra s'assurer que sa prestation présente une qualité suffisante en regard des exigences du Client, que ce soit en termes de fonctionnalités, de performances, mais aussi de qualités techniques.

Un compte rendu d'activité sera réalisé au fur et à mesure des tâches réalisées en renseignant l'outil de suivi de projet. Y seront notamment consignés, le temps passé ainsi que les commentaires et remarques utiles pour son suivi. (Difficultés rencontrées, éléments à ré-analyser, tâches complémentaires à prévoir, ...)

Un procès-verbal de recette signé par le titulaire et validé par la direction du système d'information sera établi pour attester de la conformité des travaux réalisés et le nombre de jours travaillés